Informations de base

2023/2769(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Critères d'examen technique supplémentaires permettant de déterminer à quelles conditions certaines activités économiques peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si ces activités ne causent de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux

Complétant 2018/0178(COD)

Subject

- 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
- 2.50.05 Assurances, fonds de retraite
- 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
- 3.70.20 Développement durable

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen

Commissions conjointes compétentes au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires		
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		